

Mouchan



ANNEE 2023, N°46

Chers Mouchanais, chères Mouchanaises

été pour notre commune une « Annus horribilis ». L'année aura Bien qu'ayant débuté sous les meilleurs hospices, elle aura été marquée par :

- le dramatique accident du travail sur le chantier de la traversée du village
- le déluge tropical qui s'est de nouveau abattu les 20 et 21 juin, avec son lot de dégâts sur les habitations et les cultures, portant désolation et abattement.
- un été des plus chauds jamais enregistrés
- un automne avec une pluviométrie jamais égalée.

Malgré les dénégations de certains, le changement climatique est bien là et nous allons devoir vivre avec et essayer de nous y adapter.

Dans l'urgence, car nous ne savions pas de quoi serait fait l'été, des travaux ont été réalisés pour pallier un éventuel nouvel épisode orageux, qui à notre plus grand soulagement n'a pas eu lieu. Mais la question qui nous taraude tous à quand le prochain? Suite à ces événements, les services de la DDT/SER/RNT sont venus constater les dégâts, et nous apporter leurs conseils pour la création de bassins d'orages. Le syndicat Osse/Auzoue/Guiroue va nous apporter sur ce dossier son aide technique pour nous permettre de mettre ce chantier en route.

Malgré ces aléas, le conseil municipal a poursuivi son action et à mi-mandat nous pouvons faire un bilan provisoire de nos actions :

- pas d'augmentation des taux d'imposition communaux depuis 2017
- mise en place des repas bio, en circuit court, non OGM à la cantine, où notre objectif de 50% de bio d'ici la fin du mandat, sera certainement, voire dépassé en 2024
- fin des travaux de modernisation de l'école : toilettes aux normes et accessibles PMR, création d'une salle sous un préau pour les activités péri scolaires, goudronnage de la cour
- agrandissement de l'ancien logement de l'école
- mise aux normes énergétiques du logement de la Poste, avec le soutien du « Fond Vert »
- aménagement des traversées du village
- replantation de haies paysagères le long des chemins ruraux
- mise en place de chantiers participatifs (fontaine/lavoir du village, fontaine du Balagué, nettoyage intérieur de notre église...)

Édito Édito suite Village d'avenir Investissement 2023 4 Rénovation du logement place **Bernard Faget** Le tri des biodéchets Flora, la cantinière de l'école La candidature UNESCO **Associations**

MAIRIE de MOUCHAN 05 62 28 40 33

Etat civil le découvre mon

village Informations

diverses

M. le maire : 06.77.09.56.26 mairie.mouchan@orange.fr www.mouchan.fr



mouchan

- poursuite de la distribution à nos aînés d'un panier gourmand pour les fêtes de fin d'année
- création du jardin des écoliers
- adhésion à la candidature groupée, portée par la FESC : Cluny et les Sites Clunisiens, Patrimoine Mondial
- labellisation de la commune au projet Ekosentia, porté par la FNC, FDC 32, OFB, Arbre et paysage 32

Les travaux prévus en 2023 de mise aux normes des toilettes publiques sur la place et de la cantine scolaire, ont été repoussés à 2024, suite aux intempéries de juin, ne sachant pas si notre dossier d'aide auprès du Fonds de Solidarité Nationale serait retenu. Et à ce jour nous n'avons toujours pas de nouvelles.

Concernant les projets 2024 j'aurai l'occasion de vous les présenter, avec l'ensemble de l'équipe municipale, lors de la cérémonie des vœux du 27 janvier prochain.

Je souhaite également profiter de cet édito pour mettre en lumière le travail de nos agents communaux et intercommunaux. Qu'ils travaillent dans nos écoles, au service technique, au secrétariat de mairie, à l'Agence postale communale, tous ont la même volonté de préserver et d'améliorer la qualité de vie à Mouchan. Bien qu'étant une commune rurale, nous avons des services de proximité de qualité, mobilisés tout au long de l'année à votre service. J'ai une pensée particulière pour Simone Gimenez qui après 22 ans de service à la cantine a fait valoir ses droits à la retraite, départ que nous avons fêté avec émotion lors de notre fête nationale. Merci Simone pour cet engagement sans faille.

En cette nouvelle année, je tiens à saluer l'engagement des élus qui m'entourent. Je profite de ces lignes pour les en remercier chaleureusement. Tous ont à cœur, comme moi, de maintenir une qualité de vie exemplaire à Mouchan.

Nos associations non plus ne sont pas en reste, merci à elles et à leurs bénévoles qui participent aux diverses animations en faisant battre le cœur de Mouchan.

Je vous encourage chers habitants à vous associer à la vie du village. En parcourant notre site internet, notre page Facebook, ou en vous connectant à l'application Panneau Pocket, vous ne pourrez pas passer à côté de la moindre information.

Même si l'année n'a pas été clémente avec notre commune, le Père Noël nous a apporté deux jolis cadeaux : la belle surprise d'être labélisé « Village d'Avenir », projet porté par notre Communauté de Communes.

Et cerise sur le gâteau, alors que notre département connait comme beaucoup d'autres une pénurie de médecins et de personnels de santé, Mouchan a le plaisir d'accueillir une infirmière diplômée d'Etat en la personne de Madame Camille Gobin, habitant à Las Baillargues, à qui je l'espère vous réserverez un bon accueil et à laquelle vous ferez appel.

Au nom du conseil municipal, du personnel communal, je vous souhaite une très bonne année 2024. Que la nouvelle année soit empreinte de bonheur, de santé et de réussite pour vous tous.

Mouchan, village dynamique et solidaire, continuera d'écrire avec vous et pour vous une belle histoire en 2024.

Bonne et heureuse année.

Christian Touhé-Rumeau

Qu'est-ce que « Village d'Avenir » ?

Villages d'avenir







Le programme « Villages d'Avenir » vise à aider des communes rurales, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie.

Il vise en particulier à :

Accompagner les communes dans la conception et la réalisation de leurs projets, en lien avec l'intercommunalité auquel elle appartient ;

Diffuser la connaissance et favoriser la mobilisation des dispositifs et outils déjà mis en œuvre par l'Etat, ses opérateurs, les collectivités territoriales et les acteurs privés présents sur le territoire.

Mieux assurer la prise en compte, dans la mise en œuvre de ces projets, des objectifs poursuivis par l'Etat et les collectivités en matière de cohésion des territoires et de transition écologique.

Les communes bénéficiaires réalisent, avec l'appui de l'ANCT, un diagnostic initial leur permettant d'identifier les projets qu'elles souhaitent voir accompagner. Enfin, les communes sont guidées par l'un des deux chefs de projets du département dans la conception et la réalisation des projets en question

Afin de définir cette feuille de route, un accompagnement initial sera proposé aux communes bénéficiaires. Elle se matérialise par la rédaction de « fiches projets », en nombre limité, correspondant aux projets prioritaires identifiés à l'occasion du diagnostic initial. Ces fiches doivent permettre de spécifier les besoins exprimés par les collectivités et d'identifier les étapes et conditions à remplir pour aboutir à la réalisation des projets (financement, ingénierie, passation d'un marché...)

Chaque commune bénéficiaire aura un chargé de projet désigné dont l'accompagnement débutera à l'issue du diagnostic initial. Il aidera les bénéficiaires à :

- . mobiliser l'ingénierie nécessaire à la définition du projet et à la formulation d'un avant-projet sommaire
 - . identifier les moyens de financement publics ou privés susceptibles de venir soutenir le projet
- . préparer la rédaction du cahier des charges et la passation des marchés publics qui serviront de vecteur à l'opération
- . en lien avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage, suivre la réalisation du projet dans la phase de travaux.

L'accompagnement a vocation à durer, en fonction des besoins identifiés, entre 12 et 24 mois.

INVESTISSEMENT RÉALISÉS en 2023

Achat Grange Escolan	10 000
Fenêtres logement poste (changement)	4 320
Chemin église (création)	11 450
Parking mairie école (création)	21 560
SDEG rue des cerisiers	5 100
Autolaveuse salle polyvalente (achat)	3 720
Ordinateur APC (changement)	1 100
Grilles Exposition (achat)	1 150
Enceinte sono mairie (achat)	1 000
Tables pique-nique (achat)	1 000
Total	60 400

Coûts des intempéries de juin 2023 pour notre commune

DEPENSES						
Rues et parking du village	12 786,00					
Impasse de Caudan	4 135,80					
Hameau de Labourdette	598,00					
Rue de la Hount	1 419,00					
Curage des fossés	3 390,00					
Réfection de la digue	3 260,16					
Mur du cimetière communal *	29 200,70					
MONTANT HT	54 789,66					
RECETTES * recettes non encore perçues						
Dotation de Solidarité Nationale auprès de l'Etat*	27 394,83					
Subvention du Conseil Régional d'Occitanie*	10 957,93					
Commune de Mouchan	16 436,90					

La Communauté de Communes de la Ténarèze a réalisé, suite aux intempéries sur notre commune, des travaux sur la voirie pour un montant de 20 000,00 €.



* Le crépi du mur du cimetière sera effectué au printemps

RENOVATION DU LOGEMENT COMMUNAL PLACE BERNARD FAGET

Améliorer la performance thermique du logement

Investir dans une rénovation thermique du logement va permettre d'améliorer son étiquette énergétique (DPE). Ainsi, nous préservons le rendement locatif de notre bien. Une rénovation énergétique contribue en outre à améliorer le confort du locataire et à réduire ses charges énergétiques. Ces travaux consistent à isoler (les murs, la toiture, les combles ou le plancher), à remplacer les fe-

nêtres, à changer de système de chauffage (pompe à chaleur*).

*La pompe à chaleur permet de transférer de la chaleur provenant d'un milieu froid vers un lieu à chauffer. Le

principe de la pompe à chaleur est d'extraire de l'énergie à l'extérieur d'un logement pour le diriger vers l'intérieur en utilisant un radiateur ou tout autres dispositifs chauffants comme un chauffe-eau.



Avant travaux, le logement était classé F. Les travaux finis, il sera en **DPE B** qui se caractérise par une **performance énergétique** élevée, offrant une **consommation énergétique réduite**

DEPENSES				
DPE-IC « Avant travaux » et « Après travaux »	208,33			
Travaux d'isolation murs et combles	10 565,25			
Installation d'une pompe à chaleur air/air	5 889,00			
Installation d'un chauffe-eau thermodynamique	2 758,00			
Travaux de remise aux normes électriques	10 906,68			
Travaux de peinture	5 807,50			
Menuiseries double vitrage	3 600,00			
MONTANT HT	39 734,76			
RECETTES				
Fonds verts auprès de l'état (40%)	19 072,69			
Commune de Mouchan (60%)	28 609,02			







Isolation des murs et du plafond

chauffe-eau thermodynamique

SLOTO/L

Le tri des biodéchets

Depuis le 1er janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire en France, en vertu de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) et de la directive européenne sur les déchets. Concrètement, il faut donc séparer les déchets "organiques" du reste de nos poubelles.

Mais où les déposer ? Chaque commune doit proposer, à ses habitants, des solutions de tri pour respecter cette nouvelle obligation.

Solutions proposées par Trigone

* L'adoption gratuite de 2 poules (dossier à télécharger sur le site de Trigone). En adoptant 2 poules, vous réduirez en moyenne vos déchets de 12 kg par mois tout en récoltant 30 œufs sur cette même période!





* La distribution de composteurs individuels : Le kit de compostage est composé d'un composteur en plastique 100% recyclé de 445 litres.

Un seau, un aérateur et un guide d'accompagnement sont également inclus dans le kit pour la somme de 10 €.

Vous souhaitez un composteur individuel, inscrivez-vous auprès du SICTOM de Condom pour le récupérer : **Christine FERRO**, animatrice de tri et prévention des déchets :

06.73.41.89.22 christine.ferro@trigone-gers.fr

Le compostage, de quoi parle-t-on?

Qu'ils soient issus de la cuisine ou bien du jardin, nos déchets biodégradables représentent environ 1/3 du poids des ordures ménagères. En triant ces déchets pour le compostage, ils vont se dégrader en matière organique pour aboutir à un compost. C'est donc un processus naturel à la portée de tous et qui ne nécessite aucun produit, ni aucune machine.

Le compostage, quels bénéfices?

- moins d'odeurs dans la poubelle
- des poubelles à vider moins souvent
- moins de trajets à la déchèterie
- récupération d'un engrais naturel

Que mettre dans son composteur :

Les déchets alimentaires, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodéchets que nous produisons. Il s'agit principalement des déchets de cuisine : restes de repas ou de préparation de repas, épluchures, coquilles d'œufs...

Pour favoriser leur dégradation vous pouvez ajouter des déchets verts, tels que les tontes de pelouse, les feuilles mortes. Les tailles d'arbustes, haies et brindilles doivent être broyées au préalable.

Jeter n'importe quoi dans les collecteurs publics c'est augmenter les coûts de tri des déchets, d'intervention et de réparation. Dernièrement, les pompiers sont intervenus pour éteindre un feu dans un collecteur enterré. Un imbécile y a jeté les cendres de cheminée. Les différentes poubelles installées sur la commune ne sont pas des dépotoirs. Nous y trouvons souvent autour, des palettes de bois, des cartons, du verre, des pneus, des barres de fer... tous ces actes d'incivilité sont inadmissibles et constituent une pollution volontaire. Notre agent intervient régulièrement pour procéder au nettoyage. Les panneaux de consignes de tri ne servent à rien pour certaines personnes. La mairie va implanter des caméras de surveillance sur ces sites.

Flora, la cantinière de l'école Pierre GABRIEL de Mouchan

Le Bio s'invite dans les assiettes de nos petites bouches. Notre commune a décidé de s'orienter vers une cantine 100% bio, à base de produits bruts, frais, de saison et » cuisinés maison ». Ce passage est réalisé sans surcoût et l'équilibre économique est maintenu. Le repas revient à 3 € par enfant. Le Bio est devenu essentiel, dans la conception des repas réalisés sur place. Il est possible de cuisiner des repas savoureux et de qualité (bio et locaux) et de diversifier les goûts des enfants.

Bien nourrir les 36 élèves et les sensibiliser au "bien manger" tel est le quotidien de Flora notre nouvelle cantinière. Merci d'avoir bien voulu nous relater comment une maman qui a commencé à travailler dans notre école comme animatrice se retrouve aujourd'hui cantinière.

En fin de contrat, il était évident pour elle de rester dans l'école et pourquoi pas succéder à Simone. Après avoir reçu une formation à Nogaro, Flora a pris la direction de la cantine, tout en continuant à recevoir les conseils de son formateur.

« Les premières semaines ont été un peu difficiles, il a fallu trouver ses repères, gérer la mise en place et l'organisation mais aujourd'hui tout va bien ».

Flora commence sa journée en musique, par éplucher les légumes et les fruits, puis continue par la préparation des repas et la mise en place. À midi, tout doit être prêt pour accueillir les écoliers. Elle connaît les enfants et porte une attention à chacun d'eux pour qu'il puisse apprécier le moment du déjeuner.

« Nous avons très peu de gaspillage, je fais très attention aux déchets. Par jour, je dépose entre 100 et 500grs dans le composteur de l'école. Les enfants sont conscients de cette nouvelle façon de manger, tout en respectant notre environnement »

Flora continue à travailler deux après-midis dans les classes. Le lundi, elle propose des petits ateliers avec les enfants pour réfléchir et concevoir des idées de menus. Avec pédagogie, elle leur explique la composition d'un menu équilibré.

Elle gère les commandes et limite les stocks au minimum avant chaque période de vacances. Dans la gestion écologique, Flora veille à limiter les emballages.

En plus du « bien manger » les enfants participent à faire vivre les fermes et les maraichers situés à proximité. L'alimentation de ces enfants aujourd'hui, leurs envies, leurs goûts, leurs connaissances participera à l'agriculture de demain.

Flora est heureuse aujourd'hui d'être la cantinière et remercie la municipalité et l'école de leur con-

fiance et du soutien professionnel et amical de Nadia.

Merci Flora.





2023 année importante pour notre candidature au Patrimoine Mondial

Nous avons fait parvenir à la Fédération des documents, photos, textes d'archives ... tout ce que nous avons pu collecter afin de répondre aux attentes du pré dossier de candidature. Après analyse des documents, la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC) a organisé un séminaire de travail à Nevers fin mai 2023. Ce séminaire avait pour but de réunir tous les acteurs des comités territoriaux, d'expliquer les méthodologies de travail et d'analyse du bureau d'étude. Il en est ressorti la mise en place d'une stratégie commune pour les sites candidats.

Mai 2023 : séminaire à Nevers

Début juillet : Assemblée Générale de la FESC à Payerne, Suisse.

Elaboration d'une notice de communication commune aux sites candidats

Poursuite de la mise en place des Chemins de Cluny

Mise en place du Comité Territorial Nouvelle Aquitaine Occitanie en présence de Christophe Voros, directeur de la Fédération

Intégration des sites de Laplume, prieuré St Pierre de Cazaux et de Sérignac-sur-Garonne, église Notre Dame. Les plaques rosace ont été posées.

24 Novembre : Installation du comité politique au Sénat pour soutenir notre candidature.

Comité territorial

Plusieurs réunions de travail à Moirax et à Laplume

Comité Local Mouchan

- * Réunion publique 17 mars : Déroulé de la candidature, échanges avec les participants
- * Organisation des Journées Européennes du Patrimoine (JEP) 16 et 17 sept. 2023, Patrimoine vivant
- * Pour faire vivre notre site en plus des visites estivales nous avons préparé ou participé à l'organisation de 4 concerts dans l'église et 1 récital sur la place : Accords et Âmes, Er-

nest Berbery, Cantalibe, Qu'em ço qui em et la chorale Cœur à Coeurs

- * Installation d'affiches sur le thème de Cluny, du pèlerinage à St Jacques de Compostelle, Hugues de Semur
- * Exposition de Patchworks et de Cyanotypes « la vigne »
- * Petit marché de producteurs le samedi matin des JEP

A venir en 2024

- * 1er colloque des chemins de Cluny à St Maurin (47) les 5 et 6 avril
- * 30^{ème} anniversaire FESC à Souvigny dans l'Allier
- * Prochainement à Mouchan, réunion concernant l'animation et l'aménagement du village.





Le petit marché, les concerts et les cavaliers de Condom







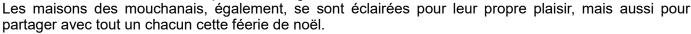
Le 25 novembre a eu lieu la dernière manifestation de l'année du Bercail Mouchanais. Aux dires même des participants ce fut une excellente soirée. Tout y était : une centaine de personnes qui a englouti 90 kg de couscous (il devait être bon !). Après le repas, le public a chanté et dansé aux accords du groupe rock « 6 on cover » , jusqu'à l'épuisement de leur répertoire. Certains se sentaient partis pour faire nuit blanche, et pas les plus jeunes.

L'assemblée générale du Bercail aura lieu le 26 Janvier 2024 à 19h et, en tant que Président, je ne renouvellerai pas mon mandat. Avis aux candidats, trentenaires et quadras souhaités! Meilleurs vœux à tous

Jean Pierre Coutant, président du Bercail mouchanais

Illuminations de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, la place du village s'est illuminée.



Certains se sont donnés un mal fou pour offrir de la magie aux passants.

Cette année, notons tout particulièrement, la jolie balade lumineuse dans le quartier du Blanquet, offerte par la famille Mahou, qui a fait « carton plein » auprès de nombreux visiteurs venus des alentours ainsi que de nombreux mouchanais : illuminations dans ses yeux et dans les yeux des familles, joie des enfants

Jackie n'était pas avare d'explications quant au déploiement de ses décorations et du temps qu'elle y a consacré. Christophe son fils, de l'autre côté, nous avait fait un décor somptueux, des cascades luminescentes, des personnages haut en couleurs, c'était magnifique.

Merci à tous, pour ces mises en lumière, et à l'année prochaine.

Association Communale de Chasse de Mouchan

Après quelques flottements, l'association communale de chasse de Mouchan a renouvelé son conseil d'administration et son bureau lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 août dernier.



Président : Christian Touhé-Rumeau, Vice-président : Yves Lassus, Trésorier : Francis Collinet, Trésorier-adjoint : Gérard Mahou, Secrétaire : Gérard Bordignon, Secrétaire adjoint : Cédric Grégnanin, Membres : Christian Bétuing, Roland Tancogne, Albert Saint-Avit, Robert Fasolo, Didier Zago.

Pour la saison 2023/2024, 195 faisans ont été lâchés sur la commune. Espèce soumise à Plan de Gestion Cynégétique approuvé par arrêté préfectoral, qui limite le prélèvement par saison et par chasseur à 3 oiseaux. Idem pour le lièvre où le prélèvement autorisé est de 2 par saison et par chasseur.

La société compte cette année 39 sociétaires, soit 12 de plus que la saison précédente.

Le week-end battue aux chevreuils du 2 et 3 décembre, avec nos amis Vendéens a été une réussite tant sur le plan de la chasse, avec 16 chevreuils prélevés ainsi que 3 renards, que sur l'organisation des repas. Un merci particulier à notre traiteur le Cuisinier Gourmet de Gondrin qui nous a régalé pendant ces deux jours, (près de 300 repas) et aux bénévoles chasseurs ou non qui ont été d'une redoutable efficacité pour préparer la salle, les tables, servir, et faire la vaisselle. Merci aux différents propriétaires qui nous ont permis d'organiser ces battues en toute sécurité sur leurs terrains. Grâce à la conjugaison de tous, l'anniversaire des 20 ans d'amitié avec nos amis Vendéens fut un total succès. Cet anniversaire restera dans les mémoires.

Le lot de battue va se poursuivre, notamment pour terminer le plan de chasse chevreuils attribués par la FDC32, qui pour 2023/2024 est de 26 animaux répartis en 4 tirs d'été de juin à mi-septembre et 22 animaux en battue, avec un minimum imposé à prélever de 19.

A ce jour 3 sangliers ont été tués.

Le banquet annuel de la chasse est prévu le samedi 4 mai. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour passer un moment convivial autour de bons plats.

En fin de chasse, nous proposerons du gibier, en pâté, en saucisse ou bien en civet.

Le trio à l'origine du week-end vendéens il y a 20 ans Jean Pierre Laborde, Joseph Merlet et Marc Auguin



Etat civil 2023

Naissance

Jules Mayor-Planté le 5 mars Cloé Bresson le 11 juin Abd Al-Rahman le 4 juillet Victor Corne le 21 juillet Zoé Mia Knies le 26 septembre

Mariage

Medhi Hamerlaine et Narjisse Tona le 25 novembre

<u>Décè</u>s

Jean Laberenne le 22 février Riciéri Fasolo le 13 mars Lilian Abadie le 19 avril William Kennard le 3 septembre Léon Roullie le 16 novembre

Avis de mention

Jacqueline Plantevignes le 9 octobre Sylvette Pagnan le 14 octobre Guy Plantevignes le 22 juillet

Une pensée pour

Edouard Broustet

le papa de Denis Broustet

Philippe Maitre

FORMATION AUX GESTES DE 1er SECOURS



La mairie souhaite organiser une formation Prévention et Secours Civique de niveau 1, la PSC1 avec les pompiers du SDIS32.

La PSC1 permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de 1^{er} secours destinés à :

- Protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité

La PSC1 se déroule sur 8h et coûte 65€/personne.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter le secrétariat de mairie de Mouchan pour vous inscrire.





e découvre l'histoire de mon village

L'origine du nom de Mouchan

Le nom de Mouchan traduit celui d'un domaine de l'époque romaine au suffixe anum (Muscianum, Mussianum), s'ajoutant à un nom Mucius, Muscius ou Mussius. Dans les zones de passage, comme aux abords des voies romaines, celle reliant la cité

des Lactorates (Lectoure) à la capitale de la Novempopulanie Elusa (Eauze) passait par Mouchan. Les noms de lieux suffixés en –AN (du latin -ANUM) sont caractéristiques de la colonisation et indiquent souvent des zones de fixation des colons. Le Gers offre bon nombre de noms de lieux bâtis sur ce type. Les Romains ont latinisé les noms anciens des lieux qu'ils occupent ou bien leur ont donné le nom d'un personnage local important. La toponymie nous apprend que les noms suffixés en -AC (du latin –ACUM) peuvent être un indice de la présence romaine. Ils ont souvent une valeur d'appartenance et sont formés à partir d'un nom de personne. C'est le cas ici, puisque l'histoire a retenu le nom de Muscius dignitaire romain, qui donnera avec le passage du latin au gascon : Muscianus, Muscian, Moyssano, Moyssan, et pour finir au français Mouchan.

Notre commune est riche en vestiges de la présence romaine, outre l'emplacement du village, une autre villa existe au lieu-dit Gelleneuve et a fait l'objet de fouilles partielles en 1953, 1954 et 1955 par le professeur Georges Fouet et Mr. Jean Boube alors professeur au collège de Condom. Un autre site existe autour de l'ancienne gare de Mouchan. Les travaux de terrassement pour la construction de la ligne de chemin de fer Port Ste Marie-Riscle, dans les années 1875, ayant profondément bouleversé le plateau, il est difficile d'identifier cet établissement dont on trouve quelques « tegulaes » (tuiles plates) et fragments de marbre blanc dans le champ voisin.

Mais l'histoire de Mouchan ne débute pas avec l'arrivée des Romains.

À suivre



PLUVIOMETRIE 2023

			J 1 _ J		-0-0	2020								
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total	
2021	109	47	16	38	107	76,5	62	14	96	34,5	73	100	773	
2022	68	28	39,5	73	18	56	3	33;5	35	15	139	49	523,5	
2023	127.5	21	87.5	93	91	173	29	14	79	166	194	99	959	